

## **APRES LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES :**

**M. MACRON, MESDAMES ET MESSIEURS LES DEPUTES DE LA REPUBLIQUE  
EN MARCHE,**

**LE 22 juillet 2021 VOUS NE VOTEREZ PAS LA LOI « SEPARATISME »!**

Le deuxième tour des élections a confirmé le verdict du premier tour : lors de ces élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, le parti présidentiel a été laminé.

En Occitanie, il ne représente que 3.3 % des inscrits ! Nationalement, c'est le même naufrage.

Autrement dit, l'immense majorité du corps électoral a désavoué M. Macron et sa politique, lui déniait démocratiquement le droit de légiférer contre ses intérêts, contre ses acquis sociaux et contre ses libertés.

Le collectif pour l'abrogation de la loi « Sécurité Globale », contre les décrets de fichage de décembre 2020, pour le retrait de la loi dite de « Séparatisme » et pour la levée immédiate de l'état d'urgence, qui a réuni jusqu'à 22 organisations de citoyens, syndicales, associatives, politiques, s'adresse solennellement à M. Macron, à son gouvernement et aux députés de sa « majorité » désormais ultra-minoritaire pour leur dire :

**Vous n'avez plus le droit de voter vos lois liberticides !**

**Vous n'êtes pas légitime pour voter la loi « Séparatisme » !**

***RASSEMBLEMENT SAMEDI 17 JUILLET 2021 à 16h30***

***devant la PREFECTURE DE NÎMES***

*Signataires :*

*Comités gardois de résistance et de reconquête, Libre pensée 30, Collectif « Libres en Cévennes », Parti Ouvrier Indépendant, Association France-Palestine Solidarité de NÎMES, Continuonsensemble!30, France insoumise Nîmes, Tous unis contre les violences Gard, collectif travail social du Gard, Groupe gilets jaunes de Bagnols sur Ceze. Gilets jaunes interluttés.*

Manifestation déclarée en préfecture